



Paris, le 22 octobre 2019

Monsieur Edouard Geffray  
Directeur général de  
l'enseignement scolaire  
110 rue de Grenelle  
75007 Paris

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Nos réf. : CNB/AT/BN/5295

Monsieur le directeur,

Nous sommes alertés depuis la rentrée par les remontées des professeurs de français confrontés à des difficultés professionnelles liées aux nouveaux programmes de première et aux nouvelles modalités des épreuves anticipées de français. L'analyse dominante des collègues est de ne plus faire que du bachotage de préparation à l'épreuve et à ses multiples aspects au prix de l'abandon de tout apprentissage réel (découverte de la littérature, esprit critique...) pour des élèves qui n'ont pas suivi les nouveaux programmes de 2nde. Ce que nous écrivions et appréhendions en avril dernier se confirme : « Le nombre important de textes à étudier (24 pour la voie générale, 16 pour la voie technologique) pour une année de 32 semaines effectives (sans neige, sans sortie scolaire et sans congé maladie...) impose un rythme intense pour ne pas dire effréné. Cette cadence est particulièrement malvenue et absurde, notamment face à la demande d'une analyse plus personnelle des textes par les élèves. »

Dans ce contexte le Sgen-CFDT demande la mise en œuvre de mesures transitoires et exceptionnelles pour adapter les prescriptions (des programmes et des modalités d'examen) au travail réel des personnels et des élèves. Pour ainsi alléger la charge de travail nous suggérons de :

- supprimer la question de grammaire de l'oral pour cette année au moins,
- permettre que la liste de l'élève pour l'oral ne soit constituée que de trois des quatre objets d'étude travaillés (et de leurs parcours associés),
- passer de quatre lectures cursives à trois, notamment en voie technologique,
- conserver toutes les œuvres au programme pour l'année prochaine afin de respecter le travail énorme réalisé cette année par les collègues.

Nous sommes évidemment disponibles pour si besoin approfondir ces points.

En attente d'une réponse rapide vue la situation, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Catherine Nave-Bekhti  
Secrétaire générale du Sgen-CFDT